

LE BULLETIN

32 av. de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

04 76 09 65 54

accueil@cgt-isere.fr

ud38.reference-syndicale.fr

DÉCEMBRE 2024

N° 803



DOSSIER:

LA DETTE

JURIDIQUE

LUTTER
CONTRE LA DISCRIMINATION
DE NOS MILITANT.E.S

p. 9

VIE SYNDICALE

TIC TAC TIC TAC
LES ÉLECTIONS
DANS LES TPE

p. 10

INTERNATIONAL

LIBAN : LA CGT
ET NOTRE CGT ISÈRE
SYNDICALEMENT
ET HUMAINEMENT,
PROCHES DE LA FENASOL

p. 11

SOMMAIRE

2 ÉDITO

4-8 DOSSIER

LA DETTE

- Webinaires sur la dette du 16 octobre 2024
- Rôle du FMI et de la Banque Mondiale sur les dettes publiques des États
- Utiliser la dette pour asservir un peuple, un exemple : la Grèce
- Structure du groupe Banque mondiale

9 JURIDIQUE

- Lutter contre la discrimination de nos militant.e.s

10 VIE SYNDICALE

- Tic tac tic tac les élections dans les TPE
- Eustache et Oslaid à l'écoute du monde

11 INTERNATIONAL

- Liban : la CGT et notre CGT Isère syndicalement et humainement, proches de la Fenasol



édito

Nicolas Benoit

Secrétaire général UD CGT Isère

Démocratie sociale

Le 59^{ème} congrès des syndicats CGT de l'Isère s'est achevé. Les syndicats ont apporté leur indéfectible soutien aux peuples palestiniens, libanais, ukrainiens, russes sacrifiés par leurs gouvernements et à tous les peuples opprimés qui subissent les horreurs et les carnages des guerres sous l'égide des grandes puissances et indiquent qu'ils œuvreront constamment pour la promotion de la paix. Nous reviendrons rapidement vous présenter la nouvelle équipe.

Dans une configuration mondiale de fascisation, de montée de l'obscurantisme religieux, de la course à la guerre, face au danger éco-environnemental qui menace à court terme, nous affirmons le rôle fondamental des syndicats CGT pour faire face et anticiper.

Il est nécessaire de dégager les moyens au financement des services publics et s'organisera pour porter des propositions en vue des assises des services publics organisés par la Confédération CGT fin 2025.

Par ailleurs le grand capital menant une politique de la course aux profits immédiats, n'hésite pas non plus à s'en prendre à nos outils industriels. Leur appétit les conduit toujours à ce que les salarié.e.s soient la variable d'ajustement de leur fortune.

Les plans de licenciements, les fermetures d'usines et de supermarchés annoncés ces derniers jours, chiffrées à 150 000 postes en France, doivent nous faire prendre conscience que si nous voulons main-

tenir nos emplois, seule la lutte nous le permettra. Le gouvernement et leurs sbires faisant la sourde oreille comme

«NOUS REVIENDRONS RAPIDEMENT VOUS PRÉSENTER LA NOUVELLE ÉQUIPE.»



Je rejoins la cgt !



Directeur de la publication :

Nicolas BENOIT

Imprimé par nos soins

N° CPPAP

0226 S 05444

I.S.S.N. 1154-6670

nous le subissons chez Vencorex, Photowatt, Auchan, Logiplast, la clinique du Dauphiné, autant de femmes et hommes sacrifié-es pour les profits. L'UD CGT 38 défend la nationalisation des secteurs stratégiques comme l'énergie, la production de médicaments et les transports.

Notre syndicat révolutionnaire de lutte de classe et de masse doit renforcer la syndicalisation, organiser les travailleur·euses et déployer une stratégie de luttes efficace.

Nos principales revendications demeurent :

- ◆ La retraite à 60 ans et moins pour les travailleur·euses exposé·es aux travaux pénibles, avec 37,5 annuités
- ◆ La réduction du temps de travail à 32h par semaine
- ◆ L'interdiction des licenciements et la nationalisation des secteurs stratégiques

«Pour l'heure un calendrier des luttes est mis en place avant une indispensable convergence des luttes que nous appelons tous de nos vœux »

- ◆ L'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux
- ◆ La reconquête des services publics et des droits syndicaux
- ◆ Une réappropriation par les travailleurs de notre Sécurité sociale.

Pour l'heure un calendrier des luttes est mis en place avant une indispensable convergence des luttes que nous appelons tous de nos vœux .



Le Secours populaire de l'Isère, organise son arbre de Noël à destination de plusieurs milliers d'enfants le 22 décembre au Palais des sports de 10h à 18h. La CGT Isère s'associe et sollicite donc les salarié.e.s par le biais de nos syndicats et CSE. Nous proposons que les Unions locales et syndicats CGT collectent - d'ici le 19 décembre - des jouets neufs (ou en très bon état) pour les enfants afin qu'ils puissent fêter cette fin d'année.

Les cadeaux sont à déposer à la Bourse du travail de Grenoble. Merci pour eux.



ACTION RETRAITÉ·E·S

3 décembre 2024
Mobilisation des retraité·e·s pour une juste revalorisation des pensions
14h30 Place Félix Poulat à Grenoble

ACTION DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS CGT 38

4 décembre 2024
Rassemblement à 11h00 devant la Préfecture de l'Isère - place de Verdun Grenoble

FONCTIONS PUBLIQUES

5 décembre 2024
Journée nationale de mobilisation des 3 versants de la Fonction publique.
Heures et lieux bientôt communiqués

ACTION DES UL DE VOIRON, BOURGOIN JALLLIEU, LA TOUR DU PIN, VILLEFONTAINE ET ROUSSILLON/BEAUREPAIRE POUR L'INSTALLATION DE CENTRES DE SANTÉ

6 décembre 2024
14h00 devant la permanence du Député Neuder au 2 Place Rose Valland 38590 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION DANS LES INDUSTRIES ET SERVICES PUBLICS

12 décembre 2024
11 H - Grenoble rassemblement devant la Préfecture
D'autres rendez-vous devant les sous-préfecture de l'Isère sont à confirmer

VOEUX DE L'UD

16 janvier 2025
18h45
banquet populaire à la Salle des Fêtes d'Echirrolles



LES DATES



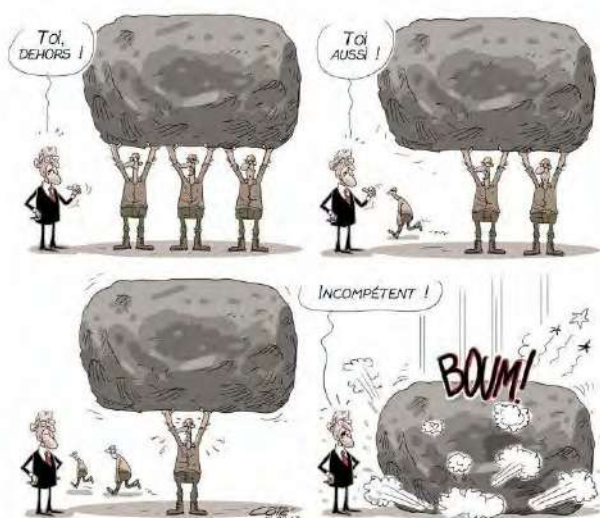
LA DETTE

WEBINAIRES DU 16 OCTOBRE 2024 SUR LA DETTE

Pour comprendre les biais du discours alarmiste sur la dette, nous décryptons un élément central qui est le budget de l'État et explorons ensuite les propositions de la CGT pour plus de justice fiscale.

Le budget de l'État : c'est quoi ?

Le budget de l'État, c'est pas seulement une affaire de chiffres, c'est un acte politique majeur. Pour construire un budget, on joue sur 2 parties sensées s'équilibrer : les dépenses et les recettes.



Ce que privilégie le gouvernement, c'est le volet « dépenses » avec un discours de peur et de culpabilisation. Ce discours vise à protéger les intérêts des plus riches au détriment de la très grande majorité de la population. C'est pourquoi nous développerons plutôt l'autre volet, celui des recettes, celui des impôts. Car depuis 2017, la baisse des impôts est colossale : 76 Milliards !

Les impôts : à quoi ça sert ?

- ça sert à financer les services publics essentiels, qui répondent à des besoins sociaux fondamentaux, comme les écoles, les hôpitaux, les infrastructures, ...
- ça sert à redistribuer les richesses, à réduire les inégalités ;
- ça sert à investir dans des grands projets structurant, comme les réseaux d'énergie, les transports...

Quand on constate tous les bienfaits des impôts, on se demande pourquoi ceux-ci sont si impopulaires ?

- d'une part, c'est parce que les services publics (principales contreparties des impôts) se dégradent quand ils ne sont pas tout simplement supprimés ;

- d'autre part, c'est parce que le système fiscal français est de plus en plus injuste puisque ce sont les plus riches qui ont largement profité des baisses d'impôts de Macron ; à titre d'exemple, le niveau de vie des 0,1% des Français les plus riches a augmenté de 2,1% du simple fait de la suppression de l'ISF.

Les travailleuses et les travailleurs n'ont pas à payer la facture ! « Car de l'argent, il y en a, aux impôts on sait ça ! »

La CGT a plusieurs propositions pour s'attaquer aux inégalités et dégager de nouvelles recettes budgétaires.

La première d'entre elles, **une réforme globale de la fiscalité pour faire contribuer davantage ceux qui ont plus de moyens :**

- 1) en démantelant la politique fiscale de Macron :
 - suppression du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 % sur les revenus du capital pour revenir à une taxation au barème progressif de l'Impôt sur le revenu (+ 2,2 milliards)
 - suppression de l'IFI pour établir un impôt sur la fortune à l'assiette élargie et au barème progressif (+ 8 milliards)
- 2) en revenant à un système fiscal plus progressif :
 - application de 14 tranches à l'Impôt sur les revenus, taxées de 0 à 65% (+ 12 milliards)
 - création d'une taxe sur les superprofits (+ 8 milliards).
- 3) en innovant par la création :
 - d'une taxe pérenne sur les rachats d'actions à 1 % (+ 1 milliard d'euros)
 - d'un taux d'impôt sur les sociétés qui varie selon des politiques menées par les entreprises en matière d'emplois, de salaires, d'égalité, de lutte contre les discriminations, d'environnement (+ 20 milliards)
 - d'une taxe sur les transactions financières.

**LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS À PAYER LA FACTURE !
« CAR DE L'ARGENT, IL Y EN A, AUX IMPÔTS ON SAIT ÇÀ ! »**



Mais établir l'impôt ne suffit pas, il faut aussi le collecter ! La CGT propose également :

- 1) d'accentuer la lutte contre la fraude fiscale. Les mises en recouvrement de fraude fiscale ont atteint 15,2 milliards d'euros en 2023. On estime à plus de 100 milliards la fraude fiscale en France : on a une bonne marge de progression !
- 2) de renforcer les moyens et les effectifs des services fiscaux : l'IA ne fait pas tout !
- 3) de mettre en place une taxation unitaire des multinationales, en les considérant comme une entité unique puis en répartissant le bénéfice dans les pays où l'entreprise réalise vraiment son activité.

Enfin il faut mener une politique monétaire sélective en pénalisant par des taux élevés, les crédits qui alimentent des opérations financières, des suppressions d'emplois, des délocalisations. La banque centrale doit pouvoir prêter directement aux collectivités publiques à des taux modérés, mettant ainsi directement la création monétaire au service du financement de projets d'intérêt général.

S. Abondance et S. Rioux
CGT Finances Publiques 38



Sébastien Rioux



Sophie Abondance

RÔLE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES DETTES PUBLIQUES DES ÉTATS

Pourquoi s'intéresser au FMI et à la Banque Mondiale quand on traite de dette publique ?

Si une opposition ferme aux méfaits de la dette publique doit principalement s'exercer au niveau national, on ne doit pas s'interdire d'examiner les ressorts qui agissent en amont, au-delà de nos frontières.

ATTAC, Association pour la Taxation des Transactions Financières, née d'une volonté d'extraire les peuples de la mainmise de la Finance internationale, associée au CADTM, *Comité pour l'Abolition des Dettes illégitimes, ex-comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-monde*, s'emploient à découvrir les anomalies à l'œuvre en amont du phénomène afin de contrer l'action de certains grands acteurs de la dette publique : banques privées, FMI, Banque mondiale.

Basés à Washington, le FMI, Fonds Monétaire International et la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) = la Banque Mondiale, sont nés en 1944

d'une volonté de promouvoir une coopération économique internationale stable et prospère (mission du FMI) et d'assurer la reconstruction de l'Europe

après la guerre puis le développement des pays du Tiers-monde (missions de la Banque mondiale). Les deux organismes ont progressivement dévié de leurs objectifs et contribué lourdement à l'endettement des pays pauvres, puis à celui des pays dits riches, en leur accordant des prêts soumis aux intérêts des prêteurs.

L'adhésion à ces 2 institutions-jumelles qui ont progressivement construit le système monétaire international, est devenue incontournable ; elles comptent aujourd'hui 190 pays membres (y compris la Suisse) dont le pouvoir est proportionnel au montant de la quote-part versée par chacun d'eux pour leur droit d'entrée, sur le mode inchangé depuis 1944, « 1 dollar = 1 voix ». A cet instant ils deviennent actionnaires des fonds.

«LES ÉTATS-UNIS SE TAILLENT LA PART BELLE DÈS L'ORIGINE AVEC UN DROIT DE VÉTO SUR LES DÉCISIONS MAJEURES»

Ce système non démocratique accorde donc une place prépondérante aux pays riches du G8 dans les décisions de tout ordre prises par ces organismes financiers. Les États-Unis se taillent la part belle dès l'origine avec un droit de veto sur les décisions majeures conféré par la hauteur de leur mise financière dans le pot commun.

De ce fait, les États-Unis et les actionnaires principaux du FMI et de la B.M disposent d'un important pouvoir politique sur l'attribution ou non de prêt à tel ou tel pays ainsi que sur les conditions liées à ce prêt.

Pratiques du FMI

Quand la crise frappe un de ses états

membres, le 1^{er} intervenant est toujours le FMI. Dès qu'un pays se voit contraint de stopper ses remboursements, le FMI arrive en pompier-financier, mais il s'agit, en fait, d'un pompier-pyromane qui conditionne son soutien à des PAF, **Plans d'Ajustements Structurels**.



La thérapeutique du FMI reste toujours et partout la même, l'Etat emprunteur devra :

- réduire les déficits budgétaires et privatiser les services publics ;
- mobiliser l'épargne interne (pensons au récent projet français d'utilisation du Livret A au profit du budget de la Défense) ;
- inviter les investisseurs étrangers à s'installer sur place ;
- et libéraliser les changes et les prix.

La politique de l'État débiteur passe alors sous le contrôle du FMI et de ses experts ultra-libéraux. Les prêts deviennent l'occasion pour les USA et les pays riches de conduire les économies des pays emprunteurs vers un modèle libéral pur et dur ... et le **système-dette*** se met en marche :

- 1- le pays endetté n'a pas d'autre solution que de s'endetter de nouveau pour rembourser ses créanciers ;
- 2- le prêt accordé va d'abord servir à rembourser les créanciers, puis,
- 3- de nouveaux investisseurs étrangers vont développer des projets profitables aux prêteurs (méga-projets énergétiques ou d'infrastructures souvent inadaptés, barrages, centrales, oléoducs, etc., surnommés les éléphants blancs) souvent délétères pour les populations), ce qui tend à **stopper le développement de politiques économiques indépendantes.**

Les mesures, portées par les puissances du Nord vont jusqu'à servir leurs intérêts géopolitiques en maintenant les dirigeants des pays endettés dans le giron des grandes puissances industrielles, également par le biais de la corruption (Cf. P. Norel et E.Saint Alary, auteurs en 1988 du livre « L'endettement du Tiers monde » disent : « *Quels sont les banquiers qui ont sourcillé quand ils ont vu que tel prêt destiné à une société d'Etat mexicaine ou philippine était versé directement à Boston ou à Genève sur le compte privé de tel haut fonctionnaire ?* »

... Et une nouvelle colonisation s'installe tandis que la pauvreté augmente.

Ainsi en 1997, 105 mds sont prêtés aux pays d'Asie du sud-est mais les mesures imposées par le FMI accentuent la crise et mettent au chômage 24 millions de personnes.

Plus proche de nous, le 15 mars 2021, 85 % des 107 prêts COVID-19 octroyés par le FMI incluait des recommandations ou des

exigences d'austérité, telles que la réduction des dépenses publiques, la privatisation des

services publics et des entreprises nationales, la réforme des retraites, ou encore l'augmentation des taxes à la consommation. Il est ainsi prévu que 59 des 125 pays à faible et moyen revenu dépensent moins pour leurs services publics en 2024 que dans les années 2010 (d'après une étude d'Oxfam).

Quant à la Banque mondiale ...

... qui jouit d'assises financières solides, assurées régulièrement par les pays riches, elle a opéré un rapprochement avec le FMI dont elle a adopté les principes et auquel elle apporte des financements. Malgré sa mise en place d'une **stratégie de réduction de la pauvreté** en 1999 (notamment par des dons ou prêts à taux très faibles par sa branche A.I.D, «Association Internationale de Déve-

loppement» pour 75 Pays Pauvres Très Endettés), elle n'atteint toujours pas ses objectifs. Pire, elle aligne aujourd'hui ses pratiques sur celles du FMI pour équilibrer la balance des paiements des pays lourdement endettés.

Une enquête réalisée par le Huffington Post, The Guardian et plus de 50 journalistes dans 21 pays différents révèle qu'entre 2009 et 2013 elle a soutenu financièrement des projets qui ont eu pour effet de contraindre environ 3,4 millions de personnes à quitter leurs terres ou leur logement.

De même, durant cette période, elle aurait financé à hauteur de 50 milliards de dollars des programmes présentant un risque élevé d'impacts sociaux ou environnementaux irréversibles, sans oublier un soutien marqué aux dictatures (E.Toussaint « 65 questions - réponses sur la dette, le

FMI et la Banque mondiale »).

«UNE NOUVELLE COLONISATION S'INSTALLE TANDIS QUE LA PAUVRETÉ AUGMENTE»

CONCLUSIONS

Par leurs recommandations et en conditionnant leurs aides, le FMI et la Banque mondiale affaiblissent donc les États endettés au profit du secteur privé et du marché libre, et ce, au détriment des populations locales et de l'environnement.

Créées pour soutenir le développement économique, ces institutions se retrouvent aujourd'hui en partie responsables du problème qu'elles sont censées résoudre.



* Cf. Le système – dette E. TOUSSAINT, Ed. Les liens qui libèrent



Résoudre les enjeux financiers globaux

Les pays du Sud sont à la recherche de nouveaux espaces plus inclusifs : à la demande de plusieurs pays africains, **des négociations ont lieu à l'ONU** où Ils appellent à une réforme de l'architecture financière internationale et à une convention sur la fiscalité internationale.

Attac France postule pour l'**instauration d'une justice fiscale mondiale** telle que la dessinent les économistes humanistes démocrates (Cf : Gabriel Zucman, Ancien enseignant en économie à l'université de Californie à Berkeley).

Le Réseau international CADTM de Liège, fondé par l'économiste Eric Toussaint, historien, Docteur en politique, publie une revue internationale « **Les Autres voix de la planète** ». Il produit des rencontres, échanges, analyses et débats internationaux entre pays menacés ou concernés par la dette publique. (Mexique, Asie du Sud, Maroc, Sri Lanka, Bangladesh, Grèce). Cf. les thèses de E. Toussaint : « **Le système-dette** » « **Comment sortir de la dette ?** »

Liliane Chevrier
ATTAC 38



UTILISER LA DETTE POUR ASSERVIR UN PEUPLE, UN EXEMPLE : LA GRÈCE

«ON A DONC ASSISTÉ À LA TRANSFORMATION DE DETTES PRIVÉES EN DETTE PUBLIQUE !»

La dette est un outil efficace pour, imposer des politiques d'austérité, casser les acquis sociaux, étrangler la démocratie au profit des détenteurs de capitaux

Fin 2009, après la crise financière le déficit de la Grèce s'élève à 16% de son PIB.

Les banques ne veulent plus lui prêter, elle ne peut donc pas honorer les futures échéances, elle se dirige donc vers la «faillite». Les états de la zone Euro ne veulent pas d'une faillite, car

leurs banques sont exposées à hauteur de 140 milliards d'euros à la dette grecque. **En clair, il ne faut pas sauver la Grèce, mais les banques !**

Pour éviter cela le FMI et l'Union Européenne prêtent à l'état grec en 2010, 2012 et 2015, 350 milliards d'Euros, pour rembourser les banques européennes et recapitaliser les banques grecques. On a donc assisté à la transformation de dettes privées en dette publique !

Par contre pour les Grecs cela a été l'austérité, une baisse importante du salaire minimum et des retraites, l'augmentation du chômage, et de la TVA, la faillite de nombreuses petites entreprises, le budget de la santé amputé des 2/3, une augmentation de l'extrême pauvreté... Des services publics ont été privatisés, des ports, des aéroports, des îles, des plages, le réseau électrique ont été bradés.

L'état grec est mis sous tutelle, aucun texte législatif impliquant des dépenses ne peut être soumis au vote du parlement sans l'aval de la Troïka (FMI, BCE, Commission Européenne).

En 2015, les membres de l'Eurogroupe (ministres des finances des pays de la zone Euro) se sont montrés encore plus intraitables du fait qu'ils avaient en face d'eux les représentants de Syriza (gauche radicale), il fallait faire payer aux Grecs le fait d'avoir «mal voté».

A l'occasion de la crise grecque l'Union Européenne a montré son vrai visage, avec une gestion brutale, autoritaire et sans aucune solidarité. Il fallait montrer





aux Grecs et aux autres peuples européens que quels que soient les choix démocratiques qu'ils pouvaient faire, c'était toujours la finance qui gagnait.

Dix ans après, c'est toujours l'austérité pour le peuple grec, la grande pauvreté est toujours présente et la dette a augmenté, de 130% du PIB en 2010 elle est passé à 160 % du PIB début 2024.

CONCLUSION

L'austérité ne fait pas baisser la dette, elle l'augmente, le gouvernement français devrait tenir compte de cette évidence !



Max Fouilloux

STRUCTURE DU GROUPE BANQUE MONDIALE

Regroupement de cinq organisations internationales réalisant des prêts à effet de levier pour les pays en développement.

Le groupe fondé le 4 juillet 1944, est basé à Washington. Il a fourni environ 61 milliards de dollars en prêts pour les pays en développement pour l'année 2014. Ce groupe est lié à l'Organisation des Nations unies (ONU).

Les cinq organisations unies dans ce groupe sont :

▶ la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) = la BM historique, riche et très solide car elle reçoit d'importants versements tous les 3 ans de ses pays membres. Aujourd'hui aux mains du FMI et des milieux financiers, elle abonde le FMI en cas de besoin ;

▶ l'Association Internationale de Développement = association gérée par la BIRD, c'est l'AID qui verse des fonds aux PPTTE pays pauvres très endettés ;

BIRD + AID = Banque Mondiale

Les USA en sont le principal actionnaire, ont réduit leur programme d'aide à la BM

▶ la Société financière internationale (IFC) - Dédiee au développement du secteur privé dans les pays en développement ;

▶ l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) - soutient les investissements qui contribuent au développement en offrant des garanties contre les risques politiques, guerres, ruptures de contrats ... (Portefeuille de 10 Mds de dollars) ;

▶ le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) - Tribunal international privé : pas de remise en cause possible des traités commerciaux internationaux quel que soit l'argument et le besoin du pays, on est dans un libéralisme pur et dur. Une fois le traité signé, toutes les barrières non douanières sont bannies (normes sanitaires, écologiques, principe de précaution ...).

Touchez pas au grisbi !

(Cf. Mercosur viande contre voitures. Attention, reprise des négociations au Brésil les 9 et 10 octobre -France silencieuse- + création d'un dispositif pour contourner le refus d'un membre aux décisions de la Com Eur. Annonce prévue au prochain G20 en novembre)

«TOUCHEZ PAS AU GRISBI ! »



LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION DE NOS MILITANT.E.S

À la CGT nous avons à cœur de défendre les intérêts des salariés, n'en déplaie aux sociétés. Pour cela, nous formons nos élus et représentants.

La réaction de certaines sociétés et plus particulièrement dans le secteur de la métallurgie est de discriminer nos élu.e.s en bloquant leurs évolutions de salaire et carrière.

Lorsque le dialogue est rompu avec l'employeur, reste le combat juridique.

1- La Cour d'Appel de Chambéry a condamné la société Caterpillar à payer à un conseiller Prud'hommes de Grenoble plus de **170 000€** par arrêt du 26 septembre 2024 (CA Chambéry RG 22/02119).

C'est la 3^{ème} procédure intentée par notre camarade.

L'ancienneté de la discrimination a été régulièrement constatée par les tribunaux.

En effet la 1^{ère} décision de justice condamnant Caterpillar date du 26 juin 2006 (CPH Grenoble section industrie RG 04/00826).

La décision de la Cour d'Appel de Chambéry du 26 septembre 2024 étant la 9^{ème} condamnation de la société Caterpillar à l'encontre de notre militant.

En conséquence le juge a ordonné la publication de cet arrêt aux frais de la société Caterpillar au sein des journaux Le Dauphiné Libéré et Les Essorts.

Le juge a également prononcé la

rupture du contrat de travail aux torts de la société.

La société Caterpillar a donc été également

condamnée à rembourser à France Travail 6 mois d'indemnités de chômage.

2- La Cour d'Appel de Grenoble a condamné le 10 octobre 2024, la société Becton Dickinson (CA Grenoble RG 22/02604) à payer à un de nos ancien élu plus de **40 000€**.

Juste avant son départ en retraite en 2022, notre adhérent, ancien délégué du personnel, au vu de son retard de

Prud'homale plus de **122 000€** pour discrimination liée à la maternité et à raison dû au sexe quant à son évolution de carrière à compter du 1^{er} septembre 2015.

La société ST Microelectronics est de nouveau convoquée par la Cour d'Appel de Grenoble le 19 novembre 2025, afin que la juge vérifie le calcul des retards de salaire dû à compter du 1^{er} septembre 2015.

Au vu de la gravité de la situation, le juge a également prononcé la rupture du contrat de travail aux torts de la société.

Le syndicat CGT ST Microelectronics et la Fédération CGT de la métallurgie sont intervenus, pour non respect des accords collectifs.

Localement pour le syndicat CGT ST Microelectronics.

Nationalement pour la Fédération CGT de la métallurgie.

La société ST Microelectronics a été condamnée à payer :

- 1 500€ au syndicat CGT ST Microelectronics
- 1 500€ à la Fédération CGT de la métallurgie

1 syndicaliste sur 2

EST VICTIME DE DISCRIMINATION AU TRAVAIL
SELON LE DÉFENSEUR DES DROITS



nvo LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE
LE MAGAZINE DES MILITANTS
DE LA CGT
n° 117

salaire, a sollicité la société Becton Dickinson en vue d'une solution négociée.

La société Becton Dickinson ayant refusé, le Conseil de Prud'homme de Grenoble a été saisi le 29 juillet 2019, (CPH Grenoble RG 19/00662).

3- La Cour d'Appel de Grenoble a condamné le 17 octobre 2024, la société ST Microelectronics (CA Grenoble RG 19/03235) à payer à une de nos militante, conseillère

A méditer pour la suite, nos syndicats doivent automatiquement se déclarer «partie volontaire intervenante» dans les dossiers concernant nos él.e.s et militant.e.s.

Jean-Paul Arnoux
retraité CGT
Ancien conseiller Prud'homme s
du CPH de Grenoble



TIC TAC TIC TAC LES ÉLECTIONS DANS LES TPE

Environ 5 millions de salarié.e.s des TPE (entreprise de moins de 11 salarié.e.s) seront appelé.e.s à voter du 25 novembre au 9 décembre 2024. Pour les salarié.e.s des TPE ne bénéficiant pas de représentant-es du personnel ou syndicaux-les, les accords mis en place prévoient des dispositions souvent extrêmement défavorables aux salarié-es en matière de temps de travail ainsi que des accords dérogeatoires au Code du travail et aux conventions collectives. Dans ce contexte, voter CGT est plus que jamais pertinent pour continuer à conquérir des droits pour les salarié-es.

Pour ma part ce sera mon troisième mandat à la CPRI (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle) et durant ces mandats j'ai pu mesurer le fossé qui pouvait exister entre les entreprises de plus de 11 salarié.e.s et les TPE.

Que ce soit pour les droits salariaux, le manque d'information sur le droit à la formation, la méconnaissance des différentes juridictions.

Lors du second mandat en région Rhône Alpes Auvergne nous avons pu négocier une adhésion à Savatou, pour une Carte Loisirs, financée à 100% par les employeurs ...



Les salarié.e.s en difficulté dans leur entreprise peuvent prendre contact avec un représentant TPE pour les accompagner, et les mettre en lien avec les bons interlocuteurs.

Pour cela il faut que la CGT continue de progresser et qu'elle sorte non seulement **vainqueur** du prochain scrutin mais **encore plus forte...**

Allons voter et faire voter en masse pour les candidat.e.s CGT lors des prochaines élections et faire de notre organisation syndicale, la première de France.

Francis Cuesta
candidat CGT
salarié de la MFH
syndicat multi entreprises
de Grenoble

NOS CANDIDAT-E-S



1. Noé CAZE
pharmacien



6. Annie VIGOUROUX
assistante maternelle



2. Sophie CUISSON
auxiliaire de vie



7. Thierry CHESA
directeur de développement



3. Francisco CUESTA
cadre mutualiste



8. Elli PARASKEVAIDIS
vendeuse



4. Nora KHALED
assistante maternelle



9. Laurent INDRUSIAK
salarié administratif



5. Christophe JAILLET
artiste dramatique



10. Nina MARSEIN
opticienne

EUSTACHE ET OSLAID A L'ECOUTE DU MONDE

LA PAROLE POLITIQUE SE DIVISE EN 3 CATÉGORIES:
LES HONTEUSES ANERIES, LES HONTEUX
MENSONGES ET LES HONTEUSES VÉRITÉS DITES
PARCE QU'ON IGNORAIT QU'UN MICRO ÉTAIT
ALLUMÉ !



UN MENSONGE RÉCURRENT EST QU'ILS
VONT REVALORISER LE TRAVAIL...
PROMESSE DITE, EN GÉNÉRAL, AVANT LA
DÉLOCALISATION DES USINES, LA
DESTRUCTION DES DROITS SOCIAUX, LA
HAUSSE DES TAXES SUR LES
TRAVAILLEURS VOIRE LA BAISSÉ DE
LEURS SALAIRES.



IL EST VRAI QUE POUR LA
REVALORISATION DE LA PAROLE
POLITIQUE, ILS ONT OBTENU
APPROXIMATIVEMENT LE MÊME
RÉSULTAT.



EO
15A

Larage 24



LIBAN : LA CGT ET NOTRE CGT ISÈRE SYNDICALEMENT ET HUMAINEMENT, PROCHES DE LA FENASOL

Depuis des années, la CGT comme notre CGT Isère sont en relation régulière, fraternelle et solidaire avec nos camarades et ami.es de la Fenasol du Liban et de son Président Castro Abdallah.

Benjamin Netanyahu et son gouvernement, cynisme et bombes en bandoulière, affirment vouloir s'en prendre « uniquement » au Hezbollah libanais, comme ils disent vouloir s'en prendre « uniquement » au Hamas à Gaza.

Mensonges à Gaza où un génocide est en cours et mensonges au Liban où c'est bien le pays, le peuple et ses travailleurs qui sont nuit et jour agressés !

- ➔ Destruction d'un nombre incalculable d'infrastructures
- ➔ Destructions des oliveraies (47.000 arbres brûlés ou arrachés)
- ➔ Destruction des champs de tabac
- ➔ Destruction des vignes
- ➔ 60% de la production agricole anéantie
- ➔ Terres arables brûlées au phosphore blanc dont l'utilisation dans des zones densément peuplées et contre des civiles est proscrite par la Convention de 1980 de l'ONU
- ➔ Cheptel ravagé
- ➔ Destruction de l'emploi, avec un taux de chômage désormais à plus de 45%
- ➔ Salaire mensuel moyen tombé à 120\$
- ➔ 80% de la population plongée sous le seuil de pauvreté dont 70% en insécurité alimentaire
- ➔ 3 000 morts et des milliers de disparus

- ➔ 50 000 logements complètement détruits, 400 000 habitants dans les rues ou sous des abris de fortune
- ➔ 1 500 000 déplacés à l'intérieur du pays
- ➔ ...

La Fenasol, sans le moindre répit met toute son énergie pour atténuer autant que faire se peut, l'indicible. En exigeant le maximum du gouvernement pour les plus démunis, en portant avec la plus grande des énergies l'unité syndicale, en proposant une feuille de route commune permettant de porter le plus haut possible toutes les urgences.

La Fenasol a également mis en place une cellule de crise et de soutien psychologique pour les enfants... Tout

« LES SYNDIQUÉ(E)S ET MILITANT(E)S CGT DE L'ISÈRE SONT À VOS CÔTÉS, SONT HUMAINEMENT, SOLIDAIREMENT, FRATERNELLEMENT À VOS CÔTÉS ! »

faire pour « planter » des sourires sur le visage des enfants déplacés. Enfants qui tôt ou tard rentreront en toute sécurité chez eux « dans le quartier de la patrie, de la dignité et de la gloire ».

Je me suis rendu trois fois au Liban ces dix dernières années. Le Liban, la Fenasol, on ne peut oublier... Ce sont des marqueurs militants « à vie ».

Au cours de ces missions il y a eu ces nombreux échanges avec les dirigeants de la Fenasol, et avec eux, ces nombreuses visites de terrains (hôpital, sites culturels, camps de réfugiés palestiniens, entreprises, ...), ces visites officielles (ambassade de France, ministère du Travail, Bureau

Régional de l'OIT, ...). Et il y a eu également cette rencontre un dimanche après midi, cette rencontre avec des dizaines de travailleuses domestiques venant des Philippines, du Cameroun, et d'un ailleurs multiple... Travailleuses domestiques qui vivaient déjà l'enfer dans des conditions de travail et d'exploitation tutoyant parfois pour beaucoup l'esclavage. Que sont-elles devenues aujourd'hui ? Que sont-elles devenues dans ce terrible moment libanais qui frappe encore plus fort femmes, enfants et migrants ?...

Ami.e-s et camarades de la Fenasol, tout comme nos camarades des CCOO d'Espagne qui ont lancé un important appel à la solidarité financière, tout comme beaucoup de camarades d'Europe et du monde, nous sommes à vos côtés, les syndiqué.e-s et militant.e-s CGT de l'Isère sont à vos côtés, sont humainement, solidairement, fraternellement à vos côtés !

Jean-Jacques Guigon

Militant CGT Isère
Ancien Conseiller confédéral à l'« Espace International » de la CGT





VOS VACANCES ET VOS LOISIRS A PRIX RÉDUITS

BILLETTERIE 01

150 cinémas, 140 parcs de loisirs et animaliers,
155 salles de spectacles,
125 sites touristiques, 160 prestataires dans le
domaine du sport et du bien être.
Spectacles et concerts dans toute la France..

02 Voyages et vacances

Court, moyen ou long courrier.
Village vacances, location ou hôtel.
Billets d'avion, bateau, bus

Evènements culturels 03

Festivals de cinéma : "Écran Total" et
"Écran des vallées"
Tremplin musical "Les Pépites Musicales"
Prix du livre et prix de la BD
Tournoi d'échec

04 Ski piste et fond

Des prix réduits dans plus de 140 stations
Des forfaits à tarif réduit rechargeables en ligne
avec notre badge Mont'Pass,

Services aux adhérents 05

Une équipe de 15 salariées à votre service
Services web
Commandes en ligne
E-tickets

06 Des formules d'adhésion adaptées

Pour les CSE, COS amicales,
Pour les syndicats
Pour tous (tes) les syndiqués (es)



www.savatou.fr



Contacts CGT:
Jean Luc Monard : monard.jl@wanadoo.fr
Alain Ferrero : alainferrero@orange.fr